

TEMPS PERISCOLAIRE

FICHE SANITAIRE

Garderie, ALAE, Cantine

Année scolaire 2024 – 2025

COMMUNE DE LAMOTHE-CAPDEVILLE



7 Grand' Rue d'Ardus

82130 LAMOTHE-CAPDEVILLE

☎ 05.63.31.32.29

ENFANT

NOM :

Prénom :

Garçon Fille

Date de naissance :

Classe :

Cette fiche permet de recueillir les informations sanitaires pour le temps périscolaire.

Responsable(s) légal (aux) de l'enfant :

NOM / Prénom du 1^{er} PARENT :

Adresse Parent 1 :

Tel. Portable : Tel. Travail :

E-mail :

NOM / Prénom du 2^{ème} PARENT :

Adresse Parent 2 :

Tel. Portable : Tel. Travail :

E-mail :

NOM / Prénom Autre représentant légal :

Adresse Autre Représentant :

Tel. Portable : Tel. Travail :

E-mail :

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

VACCINATIONS

Merci de joindre à cette fiche la photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant.

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Renseignements médicaux concernant l'enfant

- L'enfant suit-il un traitement médical régulier ? Oui Non

En cas de pathologie nécessitant la prise impérative de médicaments, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être signé entre les parents, l'école et la Mairie. L'objet de ce PAI est de donner l'autorisation à toute l'équipe encadrante de l'école (Maitresse, Directrice, ATSEM) d'administrer les médicaments nécessaires à l'enfant dans le cadre de sa pathologie. Sans PAI, aucun médicament ne pourra être administré à l'enfant.

- **ALLERGIE**

MÉDICAMENTEUSE OUI NON ASTHME OUI NON

ALIMENTAIRE OUI NON

AUTRE :

Recommandations utiles des parents :

.....

- Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses (auditives, dentaires) :

Précisez :

.....

Personne à contacter en cas d'accident :

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél. fixe : Portable :

Nom du médecin traitant de l'enfant :

Tél. :

N° SS :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la directrice de l'ALAE à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

A, le

Signatures des Responsables précédées de la mention « Lu et approuvé ».

CETTE FICHE, remise à chaque rentrée scolaire EST OBLIGATOIRE pour tous les enfants inscrits à l'école.